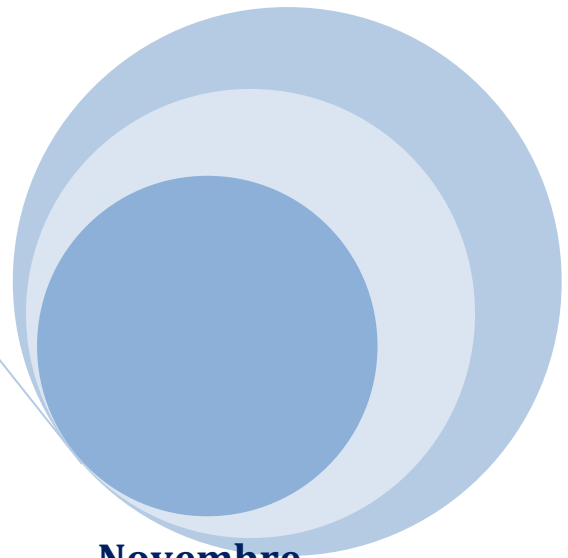




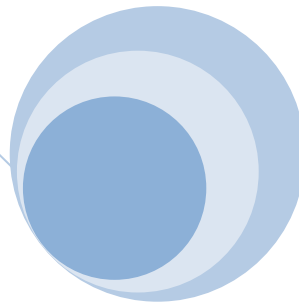
UNIVERSITÉ PARIS 1  
PANTHÉON SORBONNE  
ÉCOLE DE DROIT  
DE LA SORBONNE



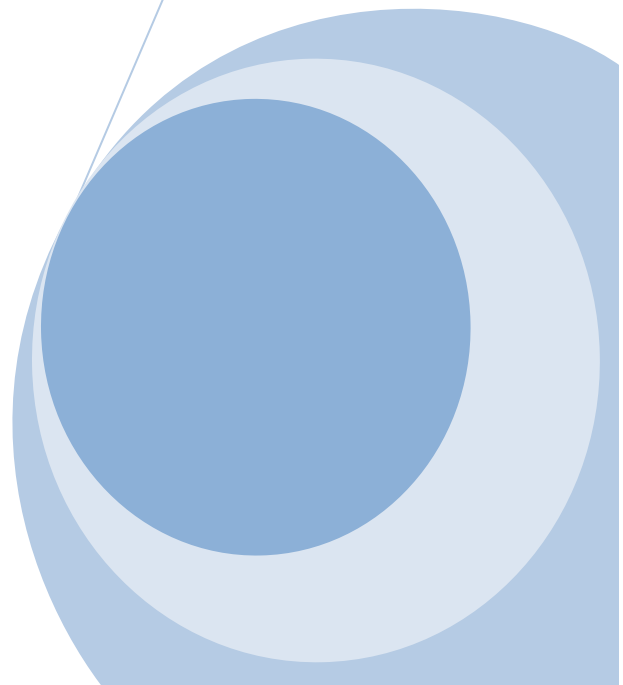
**Novembre  
2016**

**N° 142**

**BULLETIN DU  
DÉPARTEMENT  
DE DROIT  
INTERNATIONAL  
ET EUROPÉEN**



École Doctorale de Droit de la Sorbonne  
<http://www.univ-paris1.fr/ecoles-doctorales/eds/>





# Bulletin du Département de droit international et européen Novembre 2016 – n° 142



<i>Actualités du Département</i> .....	5
<i>INSCRIPTION EN 1<sup>RE</sup> ANNÉE DE DOCTORAT : ANNÉE UNIVERSITAIRE 2016-2017</i> .....	5
<i>RÉINSCRIPTION EN DOCTORAT : ANNÉE UNIVERSITAIRE 2016-2017</i> .....	5
<i>RÉUNION DE RENTRÉE POUR LES PRIMO-INSCRITS</i> .....	6
<i>RÉUNION DE RENTRÉE DE L'EDDS</i> .....	6
<i>BOURSES D'ÉTUDES POUR LES COURS D'ÉTÉ DE L'ACADÉMIE DE DROIT INTERNATIONAL DE LA HAYE</i> .	6
<i>SÉMINAIRE DE PRISE DE PAROLE EN PUBLIC</i> .....	7
<i>FORMATION À LA RECHERCHE DOCUMENTAIRE – CUJAS</i> .....	7
<i>Soutenances de thèse</i> .....	5
<i>KONSTANTINOS ROKAS</i> .....	8
<i>LISA BOHMER</i> .....	8
<i>MARINE THEY</i> .....	9
<i>INÈS EL HAYEK</i> .....	10
<i>MUHANNAD MASWADI</i> .....	11
<i>Thèses soutenues</i> .....	5
<i>FANNY GIANSETTO</i> .....	12
<i>JAMSHEED PEEROO</i> .....	13
<i>Conférences, colloques, séminaires</i> .....	5
« <i>COMMENT S'ÉCRIT LE DROIT INTERNATIONAL ? NÉGOCIER ET RÉDIGER LES TEXTES JURIDIQUES INTERNATIONAUX</i> » .....	14
« <i>LES RELATIONS ENTRE L'UNION EUROPÉENNE ET L'IRAN : REGARDS CROISÉS</i> » .....	14
<i>RÉUNION D'INFORMATION HARVARD KENNEDY SCHOOL</i> .....	14



« LA SOUVERAINETÉ EN QUESTION » .....	14
« LE JUGE ADMINISTRATIF ET L'ÉCONOMIE DU TRANSPORT » .....	14
« LE DROIT ET LES ÉTRANGERS EN SITUATION IRRÉGULIÈRE SUR LE TERRITOIRE NATIONAL » .....	15
« L'UNION EN QUÊTE DE DÉMOCRATIE(S), REGARDS DÉMOCRATIQUES CROISÉS » .....	15
CONFÉRENCES DU PROFESSEUR MICHAEL STOLLEIS .....	15
ENTRETIENS D'ACTUALITÉ .....	16
« POLITIQUE DE CONCURRENCE ET INNOVATION À L'ÈRE DU NUMÉRIQUE » .....	17
« INDÉPENDANCE JURIDIQUE DE LA PERSONNE MORALE VERSUS DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE » .....	17
« QUE MANGER ? PRATIQUES, NORMES ET CONFLITS ALIMENTAIRES » .....	17
SÉMINAIRE : MÉTHODOLOGIE ET TRAITEMENT DE L'INFORMATION JURIDIQUE. ....	18
<i>Appels à projets</i> .....	5
APPROCHE PLURIDISCIPLINAIRE DES PHÉNOMÈNES : INTERROGATION CROISÉE DU DROIT, DES SCIENCES DURES, HUMAINES ET SOCIALES .....	19
BRAZILIAN JOURNAL OF LAW AND PUBLIC POLICY .....	19
FRANCE-STANFORD CENTER 2017-2018 CALL FOR PROPOSALS/APPLICATIONS.....	20
<i>Bourses et prix</i> .....	5
BANQUE DE FRANCE – ALLOCATIONS DE RECHERCHES UNIVERSITAIRES .....	22
BOURSES D'EXCELLENCE EIFFEL 2017 .....	22
BOURSES DOCTORALES COTUTELLE FRANCO-RUSSE .....	23
PRIX HUNGARICA 2016 .....	23
COMMISSION FRANCO-AMÉRICAINNE FULBRIGHT .....	24
CONCOURS « ÉTUDIANTS ET JEUNES CHERCHEURS », PREMIÈRE ÉDITION .....	24
BOURSES D'ÉTUDES EN ALLEMAGNE 2016-2017 .....	24
<i>Offres de formation, d'emploi, de stage</i> .....	5
ARTHUR WATTS SENIOR RESEARCH FELLOW IN PUBLIC INTERNATIONAL LAW 2016.....	25
INSTITUTE OF INTELLECTUAL PROPERTY - RECRUITMENT OF RESEARCHES .....	26



<i>RESEARCH INTERNS AT THE EUROPEAN SPACE POLICY INSTITUTE (ESPI)</i> .....	27
<i>COLLÈGE DES ÉCOLES DOCTORALES - FORMATIONS</i> .....	27
<i>MAX PLANCK INSTITUTE – INTERNSHIP PROGRAMME</i> .....	28
<i>Aides à la mobilité du Département</i> .....	5
<i>Bibliothèques et salles de travail</i> .....	5
<i>BIBLIOTHÈQUE DU DÉPARTEMENT D'ÉTUDES INTERNATIONALES ET EUROPÉENNES</i> .....	30
<i>CENTRE DE RECHERCHE DE DROIT INTERNATIONAL</i> .....	30



## Actualités du Département

### Inscription en 1<sup>re</sup> année de doctorat : Année universitaire 2016-2017

Les premières inscriptions en doctorat à l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne s'effectuent chaque année sur le site internet de notre Université entre **le 1<sup>er</sup> septembre et le 31 octobre** (dossier SESAME).

Les candidats à une 1<sup>re</sup> inscription en doctorat au sein du Département de droit international et européen de l'École doctorale de droit de la Sorbonne (EDDS) sont priés de suivre la procédure indiquée à l'adresse suivante :

<http://www.univ-paris1.fr/ecoles-doctorales/edds/inscriptions-et-reinscriptions/>

### Réinscription en doctorat : Année universitaire 2016-2017

Les documents suivants doivent être remplis et renvoyés par courriel ou déposés au Département **avant le 15 novembre 2016** :

- **Le formulaire de réinscription**
- **le document d'état d'avancement de la thèse**
- **le questionnaire de l'EDDS**

Vous pouvez télécharger tous ces documents à partir du site de l'EDDS :

<http://www.univ-paris1.fr/ecoles-doctorales/edds/inscriptions-et-reinscriptions/>

Après accord et transmission, votre Département de rattachement vous délivrera par courriel, un laissez-passer qui vous permettra de payer vos droits d'inscription.

Une fois le laissez-passer obtenu, connectez-vous à l'adresse suivante pour finaliser votre inscription:

<https://reins.univ-paris1.fr/>

Le paiement des droits devra être effectué au Centre Pierre Mendès France (Faculté de Tolbiac) à l'adresse suivante :

#### **Service des inscriptions administratives**

90, rue de Tolbiac

11<sup>ème</sup> étage / tour C / Bureau C11 02

75013 Paris

Tel: 01 44 07 89 74/86 21

Ouverture : De juillet à mi décembre du Lundi au Vendredi : 9h30 à 15h

Un nouveau service numérique pour finaliser l'inscription administrative a été mis en place, le service PJWEB. Ce service vous donne la possibilité de transmettre les pièces justificatives nécessaire à l'inscription administrative de manière dématérialisée et d'effectuer le suivi de l'état d'avancement de l'inscription en ligne sur le site suivant : <http://pjweb.univ-paris1.fr/>

**Éléments d'information devant figurer dans l'état d'avancement de la thèse :**

- recherches effectuées ;
- état de la bibliographie ;
- plan de thèse ;
- parties rédigées ;
- calendrier prévisionnel d'avancement jusqu'à la soutenance.

**RAPPEL :**

Les demandes de réinscription doivent être communiquées  
**au Département** (et non pas au Service des thèses)  
**IMPÉRATIVEMENT AVANT LE 15 NOVEMBRE 2016**

**Réunion de rentrée pour les primo-inscrits**

Une réunion pour les doctorants ayant procédé à leur première inscription en thèse cette année aura lieu **le mardi 29 novembre** prochain de **16h à 18h** en salle 216 du centre Panthéon. A cette occasion, le directeur du Département de droit international et européen, Monsieur le Professeur Etienne PATAUT vous présentera les activités de celui-ci et vous expliquera le fonctionnement du Parcours doctoral (les points ECTS). Merci aux doctorants ne pouvant pas assister à cette réunion de nous en avvertir par mail ([admeddie@univ-paris1.fr](mailto:admeddie@univ-paris1.fr)) au plus tard le 24 novembre 2016.

**Rentrée solennelle de l'EDDS**

La rentrée solennelle de l'École doctorale de droit de la Sorbonne (EDDS) aura lieu **le mercredi 14 décembre 2016** de **17h15 à 19h15** en amphithéâtre Richelieu, centre Sorbonne. Madame le Professeur Christine LAZERGES sera notre invitée d'honneur et présentera une conférence aux doctorants de notre École. Vous êtes tous chaleureusement invités.

**Bourses d'études pour les cours d'été de l'Académie de droit international de La Haye**

Le Département de droit international et européen prendra en charge le financement de deux bourses attribuées à des doctorants rattachés à notre École doctorale souhaitant assister aux cours d'été de droit international public ou de droit international privé en 2017 à l'Académie de droit international de La Haye. Les doctorants intéressés par une telle possibilité sont priés d'adresser au Département ([admeddie@univ-paris1.fr](mailto:admeddie@univ-paris1.fr)), au plus tard pour **le 20 janvier 2017**, une candidature comprenant un CV, une lettre de motivation et une lettre de recommandation de la part du directeur de thèse. Les candidats doivent en même temps postuler pour l'obtention d'une bourse d'études sur le site de l'Académie ([www.hagueacademy.nl](http://www.hagueacademy.nl)). Ce deuxième dépôt de candidature doit être fait au plus tard **le 31 janvier 2017**.



### Séminaire de prise de parole en public

Le Département de droit international et européen et le Département de droit comparé de l'EDDS organisent chaque année un stage de pose de voix au profit de leurs doctorants. Monsieur Christophe Laval, comédien, metteur en scène et professeur, se charge d'assurer cet enseignement.

*« L'objectif premier de ces cours est de mettre l'art dramatique au service de votre formation et de votre métier. Votre voix est l'élément principal de conviction auprès de vos interlocuteurs, mais le stress, le manque de confiance en soi, une mauvaise diction, peuvent empêcher votre auditoire de profiter pleinement de la qualité de votre intervention. »*

A l'aide de techniques simples, identiques à celles des comédiens professionnels, Christophe Laval vous apprendra à respirer de façon efficace, à poser votre voix sans fatigue, à comprendre et moduler votre phrasé afin de mettre en valeur votre argumentaire et rendre votre discours plus "vivant". En effet, bien souvent, le fait de réciter un discours formel lasse rapidement l'auditoire ...

Vous travaillerez par petits groupes, entre douze et quinze personnes, pour retrouver, grâce à des notions techniques concrètes - "*note ouverte, finale, pré-finale*"- la façon de vous emparer d'un texte et de le rendre vivant comme s'il était le vôtre.

Ce séminaire se compose de six séances. Les cours hebdomadaires débuteront début 2017 et auront tous lieu en salle 409 du centre Malher (9 rue Malher, 75004 Paris) de 16h à 18 h les vendredi du **6, 13, 20 et 27 janvier, 24 février et 3 mars 2017**.

Les doctorants intéressés par ce stage peuvent d'ores et déjà adresser leurs demandes s'inscription à [admeddie@univ-paris1.fr](mailto:admeddie@univ-paris1.fr) L'inscription vaut pour l'ensemble des séances.

### Formation à la recherche documentaire – Cujas

Comme chaque année, la BIU de Cujas proposera en 2017 une formation à la recherche documentaire, à destination des doctorants du Département de droit international et européen de l'École doctorale de droit de la Sorbonne (EDDS). Pour l'année 2017, la session, qui durera 3 demi-journées, se trouve programmée les jours suivants :

- Mardi 21 février 2017 de 9h30 à 16h30
- Mercredi 22 février 2017 de 9h30 à 12h30

Les personnes souhaitant s'y inscrire doivent remplir un questionnaire qui doit ensuite être retourné par mail au Département de droit international et européen ([admeddie@univ-paris1.fr](mailto:admeddie@univ-paris1.fr)) **et à la bibliothèque Cujas** [cujasformation@univ-paris1.fr](mailto:cujasformation@univ-paris1.fr) **avant le 16 février 2017**.

Vous trouverez la fiche de présentation et le questionnaire pour la formation en cliquant sur le lien suivant : <https://filex.univ-paris1.fr/get?k=jbgiZUAMVJDIL8g71rP>





## *Soutenances de thèse*

Konstantinos ROKAS

### **L'assistance médicale à la procréation en droit international privé comparé**

29 novembre 2016 à 9h30, salle 216, 12 place du Panthéon, 75005 Paris

#### **Membres du jury :**

- **Monsieur Hugues FULCHIRON**, Professeur à l'Université Lyon III Jean Moulin, Rapporteur
- **Madame Petra HAMMJE**, Professeur à l'Université de Nantes, Rapporteur
- **Monsieur Sylvain BOLLEE**, Professeur à l'École de droit de la Sorbonne (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)
- **Monsieur Nikolaos KOUMOUTZIS**, Professeur à l'Université de Nicosie, Grèce
- **Monsieur Etienne PATAUT**, Professeur à l'École de droit de la Sorbonne (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne), Directeur de recherche

Lisa BOHMER

### **Les fonctions de l'État dans l'arbitrage : étude de droit public**

30 novembre 2016 à 14h, salle Duroselle, centre Sorbonne, Galerie Jean-Baptiste Dumas,  
1 rue Victor Cousin, 75005 Paris

#### **Membres du jury :**

- **Monsieur Régis BISMUTH**, Professeur à l'École de droit de Sciences Po, Rapporteur
- **Madame Carine JALLAMION**, Professeur à la Faculté de droit et de Science politique de Montpellier, Rapporteur
- **Monsieur Matthias AUDIT**, Professeur à l'École de droit de la Sorbonne (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)
- **Monsieur Gilles PELLISSIER**, Maître des requêtes au Conseil d'État
- **Monsieur Hervé ASCENSIO**, Professeur à l'École de droit de la Sorbonne (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne), Directeur de recherche



Marine THEY

## La protection internationale du patrimoine culturel de la mer : les compétences de l'État sur les biens culturels submergés

2 décembre 2016 à 9h30, salle 1, 12 place du Panthéon, 75005 Paris

### Membres du jury :

- **Monsieur Jean COMBAU**, Professeur émérite de l'Université Panthéon-Assas (Paris 2), Rapporteur
- **Monsieur Pierre Michel EISEMANN**, Professeur émérite de l'École de droit de la Sorbonne (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne), Directeur de recherche
- **Monsieur Francesco FRANCIONI**, Professeur émérite de droit international à l'Institut universitaire européen de Florence, professeur de droit des organisations internationales et droits de l'homme à l'Université LUISS (Rome)
- **Madame Géraldine GIRAudeau**, Professeur à l'Université de Perpignan Via Domitia, Rapporteur
- **Monsieur Yann KERBRAT**, Professeur à l'École de droit de la Sorbonne (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)

Depuis les années 1980, les États s'attachent à adopter et à promouvoir certaines initiatives tournées vers une meilleure protection du patrimoine culturel submergé en mer, exposé aux convoitises des chasseurs de trésors et mis en danger par les activités d'exploitation des ressources, même dans les grands fonds marins. La faible adhésion que suscite encore la Convention de l'UNESCO de 2001 sur la protection du patrimoine culturel subaquatique témoigne toutefois de profondes divisions au sein de la communauté internationale sur les moyens de soustraire les biens culturels sous-marins aux périls qui menacent leur intégrité. La localisation de certains sites en haute mer a fait naître des revendications de compétence tantôt fondées sur l'extension des rattachements (spatiaux et « extra-spatiaux ») légaux reconnus par le droit international général et par la Convention des Nations Unies de 1982 sur le droit de la mer, tantôt sur des facteurs de rattachement jusqu'ici purement factuels. Dans ce contexte, la protection internationale du patrimoine culturel de la mer offre un nouveau prétexte d'affrontement entre puissances maritimes et États côtiers, que l'évolution future du droit positif pourrait bien donner vainqueurs. Insuffisantes aux fins de procéder à une véritable délimitation des compétences en la matière, les règles conventionnelles et coutumières le sont tout autant lorsqu'il s'agit d'encadrer l'exercice des fonctions étatiques dans une sphère de compétence déjà reconnue. C'est dire que l'« intérêt de l'humanité » à la protection du patrimoine culturel sous-marin joue un rôle essentiellement rhétorique et que l'unilatéralisme règne en la matière.

Inès EL HAYEK

## La prise en compte du comportement de l'investisseur dans le cadre de l'arbitrage fondé sur les traités d'investissement

7 décembre 2016 à 14h30, salle 1, 12 place du Panthéon, 75005 Paris

### Membres du jury :

- **Madame Yas BANIFATEMI**, Associée, Responsable du Groupe Droit International Public, Shearman & Sterling LLP
- **Monsieur Pierre Michel EISEMANN**, Professeur émérite de l'École de droit de la Sorbonne (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne), Directeur de recherche
- **Monsieur Franck LATTY**, Professeur à l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense, Rapporteur
- **Monsieur Charles LEBEN**, Professeur émérite de l'Université Panthéon-Assas (Paris 2)
- **Monsieur Arnaud de NANTEUIL**, Professeur à l'Université Paris Est Créteil Val de Marne, Rapporteur

L'arbitrage d'investissement fondé sur des traités s'est fondamentalement construit autour de la protection de l'investisseur et de son investissement. En effet, les accords de protection de l'investissement n'imposent quasiment aucune obligation à la charge de l'investisseur. De façon générale, ils contiennent des dispositions substantielles exigeant des États d'accueil d'accorder un certain traitement à l'investissement étranger. Du reste, l'arbitrage fondé sur des traités d'investissement constitue en lui-même une procédure unilatérale à la seule disposition de l'investisseur. La procédure est donc fondamentalement déséquilibrée. L'action des arbitres consistant à prendre en compte le comportement de l'investisseur a cependant contribué au rééquilibrage ce type d'arbitrage. Ils ont, en dépit des difficultés tant théoriques que pratiques suscitées par ce type de procédure, accompli leur mission en ayant recours à différents moyens tant procéduraux que matériels. Ce faisant, l'arbitre s'est rapproché de la figure du juge lié par un formalisme certain lors de la conduite de sa procédure juridictionnelle. Par ailleurs, a pu être observée une certaine fonction normative indirecte de l'arbitre. Enfin, s'opère un processus de transition d'un contentieux exclusivement focalisé sur la responsabilité de l'État vers un contentieux de la responsabilisation de l'investisseur.



Muhannad MASWADI

## L'aide publique au développement de l'Union européenne à destination des territoires de Cisjordanie et de la Bande de Gaza

15 décembre 2016 à 14h, salle 216, 12 place du Panthéon, 75005 Paris

### Membres du jury :

- **Madame Chahira Boutayeb**, Maître de conférences à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (Directrice de recherches)
- **Madame Barbara Delcourt**, Professeur à l'Université libre de Bruxelles (Rapporteur)
- **Madame Géraldine Giraudeau**, Professeur à l'Université de Perpignan Via Domitia (Rapporteur)
- **Monsieur Ahmad Sweity**, Professeur à l'Université d'Hébron, Directeur du département de droit – Jurisprudence & Law Dept.
- **Monsieur Paul Tavernier**, Professeur émérite à l'Université Paris-Sud
- **Madame Marta Torré-Schaub**, Chargée de recherche HDR au CNRS-Université Paris 1 Panthéon Sorbonne

La pratique internationale montre que l'aide au développement est souvent attribuée à un État souverain, ce qui n'est pas le cas des territoires palestiniens de Cisjordanie et de la Bande de Gaza, en dépit de leur statut d'État observateur non membre de l'ONU. La particularité du statut de « la Palestine » explique la nature inédite de l'aide de l'Union européenne, que l'on relève à tous les niveaux du processus de gestion.

Selon les objectifs premiers, définis pour les territoires de Cisjordanie et de la Bande de Gaza, l'aide publique au développement (APD) contribue à la réalisation des accords de paix afin d'aider les protagonistes à parvenir à une solution viable en conformité avec le droit international et les résolutions de l'ONU. Pour la Communauté internationale, et tout particulièrement l'Union européenne, la « solution de deux États », israélien et palestinien, demeure la meilleure voie pour mettre un terme au conflit et garantir la sécurité d'Israël. Ces objectifs sont d'autant plus renforcés que depuis l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne, la coopération au développement est devenue une compétence partagée entre l'Union et ses États membres, sa mise en œuvre étant arrêtée par le Parlement européen et le Conseil conformément à la procédure législative ordinaire.

Or, une analyse fine de la structure de l'APD, objet de la présente recherche, démontre que l'Union européenne n'est pas en mesure d'apporter une aide autre que financière ou humanitaire, ce qui l'empêche d'influer sur la construction d'un État palestinien ou de permettre aux territoires de se dégager de leur double dépendance à l'égard de l'aide européenne et de l'économie israélienne.

Hormis la place considérable qu'occupe le conflit proprement dit dans la mise en œuvre de l'APD, un certain nombre de contraintes, notamment d'ordre structurel et institutionnel, explique le défaut d'une stratégie clairement établie en vue d'aider les Palestiniens et leur Autorité nationale à construire, de manière autonome et durable, les fondations du futur État.

Aujourd'hui, confrontée à ces obstacles de fond, l'Union européenne peine à établir une cohérence dans sa stratégie d'aide à destination des territoires palestiniens tant au regard des objectifs initiaux de l'APD que du respect de ses principes et valeurs constituantes.



## Thèses soutenues

Fanny GIANSETTO

### Le traitement de l'insolvabilité de l'État par le droit international privé

Membres du jury :

18 octobre 2016 : Mention Très honorable avec félicitations

- **Monsieur Pierre Mayer**, Professeur émérite à l'Université Paris1 Panthéon-Sorbonne
- **Monsieur Mathias Audit**, Professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
- **Monsieur Régis Bismuth**, Professeur à Sciences-Po (rapporteur)
- **Monsieur Dominique Bureau**, Professeur à l'Université Paris 2 Panthéon-Assas (rapporteur)
- **Monsieur Vincent Heuzé**, Professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (directeur de thèse)
- **Madame Horatia Muir Watt**, Professeur à Sciences Po (directrice de thèse)

Les périodes d'insolvabilité étatiques sont fréquentes. Les conséquences d'une telle situation ont en revanche évolué avec le temps. Alors que les États empruntaient majoritairement par le biais d'emprunts bilatéraux, c'est désormais en émettant des obligations sur les marchés financiers que les États financent l'essentiel de leurs besoins. En cas de difficultés financières, les États sont alors confrontés à des créanciers nombreux et non identifiés, souvent issus d'ordres juridiques différents. Un éventuel défaut de l'État est susceptible de produire des conséquences importantes et difficilement quantifiables préalablement.

Malgré cela, les États ne bénéficient pas d'un mécanisme d'insolvabilité. Prenant acte de cette absence de régulation institutionnelle, notre recherche poursuit un double objectif : identifier les outils existant pour traiter l'insolvabilité de l'État et évaluer leur efficacité. L'insolvabilité de l'État présente plusieurs spécificités. La première découle de l'absence de régulation en la matière : à défaut de mécanisme d'insolvabilité applicable, c'est le juge qui est susceptible d'être saisi. La seconde relève de la personne du débiteur. La qualité souveraine de la partie débitrice influe sur les modalités de concrétisation de l'insolvabilité. Dans une telle situation, l'État est tenté d'intervenir unilatéralement sur sa dette, soit pour annuler les contrats de prêt, soit pour les suspendre ou les modifier. Enfin, la troisième spécificité réside dans la personne des créanciers. Ceux-ci ne forment pas un tout uniforme. Ils sont issus d'ordres juridiques divers et poursuivent des objectifs variés. Pour répondre à chacune de ces difficultés, le droit international privé constitue un outil privilégié, du moins à l'égard des créanciers privés. Face aux difficultés soulevées par l'insolvabilité de l'État, le résultat est cependant contrasté. Lors de la question de l'accès au juge, le droit international privé se révèle décevant. Il n'est pas apte à satisfaire un traitement unitaire de l'insolvabilité. C'est un constat de dispersion des tribunaux compétents qui se dessine, sans que ni les mécanismes de coordination, ni l'arbitrage d'investissement, ne puissent répondre à l'ensemble des difficultés qui se posent. En revanche, au stade substantiel, divers mécanismes peuvent être envisagés. Tout d'abord, les mécanismes contractuels tels que les clauses d'action collective. Ensuite les mécanismes substantiels de droit international privé, comme les lois de police ou l'exception d'ordre public international. Et enfin, les mécanismes d'exécution. Ces mécanismes substantiels pourraient apporter des progrès significatifs. S'ils sont adaptés, ils sont susceptibles d'assurer une certaine régulation de l'insolvabilité étatique.

Jamsheed PEEROO

### La protection de l'instance arbitrale par l'injonction anti-suit

19 octobre 2016 : Mention Très honorable

#### Membres du jury :

- **Monsieur Sylvain Bollée**, Professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
- **Madame Sandrine Clavel**, Professeur à l'Université de Versailles St-Quentin-en-Yvelines (rapporteur)
- **Monsieur Daniel Cohen**, Professeur à l'Université Paris 2 Panthéon-Assas (rapporteur)
- **Monsieur Pierre Mayer**, Professeur émérite à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (directeur de thèse)

L'injonction anti-suit ou anti-procédure est le seul moyen susceptible d'empêcher une partie de s'engager, de mauvaise foi, dans une procédure initiée devant un tribunal étatique de son choix dans le but d'entraver l'arbitrage. Sa forme la plus efficace est celle d'une mesure provisoire. Cet outil juridictionnel peut, conformément aux lois et règlements d'arbitrage modernes, être obtenu des tribunaux arbitraux, qui jouissent habituellement d'un *imperium* suffisant pour le prononcer ainsi que pour sanctionner tout non-respect de l'ordre. S'il peut être octroyé « avant dire droit » l'arbitre doit néanmoins le fonder sur une base légale se trouvant dans le champ de sa compétence juridictionnelle. L'apparence d'une possible violation de l'une des obligations découlant de la clause compromissoire, comme celle de l'exécuter de bonne foi, ou à un manquement d'une clause de confidentialité insérée dans le contrat principal en sont des exemples. Cette mesure d'interdiction, est, en outre, disponible au juge étatique français, l'injonction « de ne pas faire » n'étant guère inconnue en droit français. En matière d'arbitrage, elle pourrait par ailleurs être autorisée, en dépit de l'arrêt West Tankers, au regard du nouveau Règlement Bruxelles I bis et, surtout, lorsqu'elle prend la forme d'une mesure provisoire. Lorsque son émission paraît légitime, il revient principalement au juge étatique du siège d'un arbitrage de décider si une injonction anti-suit doit être prononcée en soutien de l'instance arbitrale. Cependant, pour des raisons d'efficacité, la juridiction d'un autre État qui serait en mesure de mieux faire respecter l'injonction anti-suit peut aussi l'ordonner.



## Conférences, colloques et séminaires

### « Comment s'écrit le droit international ? Négocier et rédiger les textes juridiques internationaux »

L'École Normale Supérieure vous invite à la 3<sup>ème</sup> Journée de droit international de l'ENS. Cette année, elle aura pour thème : *Comment s'écrit le droit international ? Négocier et rédiger les textes juridiques internationaux*. Elle se tiendra le **vendredi 4 novembre de 10h à 17h** à l'ENS ULM, 45 rue d'Ulm, 75005 Paris, Salle des Actes. Inscriptions : [conference.ens@gmail.com](mailto:conference.ens@gmail.com)

Pour consulter le programme : <http://univ-droit.fr/actualites-de-la-recherche/manifestations/20176-comment-s-ecrit-le-droit-international-negocier-et-rediger-les-textes-juridiques-internationaux>

### « Les relations entre l'Union européenne et l'Iran : regards croisés »

L'Université de Picardie Jules Verne organise, en collaboration avec la Fondation d'études pour le Moyen-Orient un colloque ayant pour thème *Les relations entre l'Union européenne et l'Iran : regards croisés*. Il aura lieu le **lundi 7 novembre** à partir de **8h30** en amphi Carré de Malberg du Pôle Universitaire Cathédrale, 10 placette Lafleur, Amiens.

Pour plus d'informations : <https://www.u-picardie.fr/curapp/fr/node/418>

### Réunion d'information Harvard Kennedy School

Une réunion d'information concernant les programmes d'accueil de la Harvard Kennedy School aura lieu le **8 novembre à 15h30** en salle 1 du centre Panthéon. C'est Monsieur Matt Clemons, *Director of Admissions*, qui fera la présentation. La séance se déroulera en anglais. Aucune inscription ou confirmation préalable n'est requise.

### « La souveraineté en question »

Dans le cadre du cycle Droit comparé et territorialité, le Conseil d'État vous invite à sa 11<sup>ème</sup> Conférence intitulée *La souveraineté en question*. Elle aura lieu le **Mercredi 9 novembre de 17h30 à 19h30** en salle d'Assemblée générale, Place du Palais-Royal, Paris 1<sup>er</sup>. Accueil prévu à 17h. Pour vous inscrire (dans la limite des places disponibles), merci d'envoyer vos nom, prénom, fonctions et coordonnées par courriel à l'adresse : [sre-colloques@conseil-etat.fr](mailto:sre-colloques@conseil-etat.fr)

Pour plus d'informations : <http://www.conseil-etat.fr/Actualites/Colloques-Seminaires-Conferences/La-souverainete-en-questions>

### « Le juge administratif et l'économie du transport »

Le Tribunal administratif de Toulouse, l'Université Toulouse Capitole et le Barreau de Toulouse organisent le **19 novembre 2016 de 8h30 à 17h45** à l'Université Toulouse Capitole (amphi Cujas) un colloque intitulé : *Le juge administratif et l'économie du transport*. Le colloque s'attachera à



dégager, à l'attention des étudiants, des praticiens comme des justiciables, les principales contributions de la juridiction administrative à la régulation du secteur des transports.

Pour plus d'informations : <http://www.ut-capitole.fr/recherche/equipes-et-structures/colloques-conferences-seminaires/le-juge-administratif-et-l-economie-du-transport-colloque--595310.kjsp>

« Le droit et les étrangers en situation irrégulière sur le territoire national »

La Cour de cassation organise **le lundi 21 novembre de 9h30 à 16h30** en Grande Chambre (5 quai de l'Horloge – Paris 1<sup>er</sup>) un colloque sur le thème *Le droit et les étrangers en situation irrégulière sur le territoire national*. Elle propose ainsi d'ouvrir le débat sur les dynamiques juridictionnelles à l'égard des mesures d'éloignement des étrangers entrés ou séjournant irrégulièrement sur le territoire national. Comment s'articulent les interventions des juges judiciaire et administratif en la matière ? Comment s'opère la garantie des droits des étrangers ? La loi du 7 mars 2016 va-t-elle modifier ces dynamiques ? Une attention particulière sera portée à la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme et de la Cour de justice de l'Union européenne, dont l'influence s'est manifestée de manière croissante. Entrée sur présentation d'une pièce d'identité avec inscription préalable obligatoire avant **le 16 novembre 2016** sur le site internet [www.courdecassation.fr](http://www.courdecassation.fr)

« L'Union en quête de démocratie(s), Regards démocratiques croisés »

Le Centre d'Études Internationales et Européennes (CEICE) de la Faculté de Droit, de Sciences Politiques et de Gestion de l'Université de Strasbourg organise le colloque annuel de la CEDECE sur le thème *L'Union en quête de démocratie(s), Regards démocratiques croisés*. Le colloque se déroulera à Strasbourg les **24 et 25 novembre 2016**.

Pour plus d'informations : <https://blogdroiteuropeen.com/2016/07/14/colloque-annuel-de-la-cecece-union-en-quete-de-democraties-regards-democratiques-croises-24-et-25-novembre-2016-strasbourg/>

Conférences du professeur Michael STOLLEIS

Invité par l'Assemblée des professeurs, sur la proposition du professeur Alain Supiot, titulaire de la Chaire « État social et mondialisation » : analyse juridique des solidarités », Monsieur Michael STOLLEIS, Professeur émérite à l'Université Johann Wolfgang de Francfort, ancien directeur de l'Institut Max Planck pour l'histoire du droit de l'Europe, donnera une série de leçons sur les sujets suivants :

1. ÉCRIRE L'HISTOIRE DU DROIT : RECONSTRUCTION, NARRATION, FICTION ?
2. L'ÉTAT INTERVENTIONNISTE
3. DROIT ET NAZISME
4. IMAGE ET RÉALITÉ DE L'ÉTAT EN ALLEMAGNE DE L'OUEST (1945-1960)

Ces leçons auront lieu au Collège de France (11, place Marcelin-Berthelot, Paris 5e), **les vendredis 25 novembre, 2, 9 et 16 décembre 2016, à 14 heures, salle 5.**

## Entretiens d'actualité

« Nous avons, d'une part, l'honneur de vous informer que les « Entretiens d'actualité » sont désormais animés par une nouvelle équipe composée de Pierre-Vincent ASTRESSES (doctorant en droit de l'Union européenne à l'Université Paris 1), Olivier BAILLET (doctorant en droit européen des droits de l'homme à l'Université Paris 1) et Marianna PASCHOU (doctorante en droit international public à l'Université Paris 1). Cette équipe prend la relève de l'équipe composée de Francisca AGUAYO, Elise DANIEL et Pascale RICARD qui avait animé cette activité de 2014 à 2016. Nous tenons ici à les remercier pour leur engagement et leur souhaitons de belles et nouvelles aventures.

Nous avons, d'autre part, le plaisir de vous annoncer qu'une nouvelle réunion des « Entretiens d'actualité » se tiendra le **mercredi 30 novembre 2016** de **16h30 à 18h** en salle des enseignants de l'IREDIÉS (salle 301).

Ce groupe de travail a pour objectif de rassembler jeunes chercheurs et enseignants expérimentés de l'IREDIÉS autour des derniers faits d'actualité juridique internationale marquants : décisions de juridictions internationales ou décisions internes d'intérêt international, sentences arbitrales, résolutions d'organisations, prises de position officielle, accords internationaux...

Chaque participant qui le souhaite peut présenter un document récent de son choix (faits, contexte, procédure...) et en résumer les points les plus saillants, lesquels pourront ensuite faire l'objet de discussions. L'objectif de cet exercice, proche de la veille juridique, est d'offrir quelques axes de réflexion aux jeunes chercheurs, laissant à chacun le soin de procéder à une lecture et à une analyse plus approfondies du document.

La présentation d'un document se fera de manière informelle. Celui-ci devra concerner l'un des thèmes entrant dans le champ des activités de l'IREDIÉS, qu'il s'agisse du droit international public ou privé, des droits européens, etc. L'une des ambitions des Entretiens est en effet de permettre de nouer un dialogue interdisciplinaire, qui fait parfois défaut dans le travail quotidien des jeunes chercheurs.

Les chercheurs intéressés par la présentation d'un document spécifique sont priés de contacter les organisateurs par mail ([entretiensdactualite@gmail.com](mailto:entretiensdactualite@gmail.com)) d'ici le **jeudi 17 novembre 2016**. Les informations suivantes devront être fournies :

Document/Actualité présenté(e),  
Auteur (si pertinent),  
Intérêt juridique (en deux à trois phrases),  
Date d'adoption/distribution (si pertinent),  
Cote (si pertinent),  
Paragraphe(s) discutés (si pertinent).

La capacité de la salle étant limitée nous recommandons aux chercheurs souhaitant assister à cette réunion de se manifester rapidement auprès des organisateurs. Des détails sur ce groupe de travail sont disponibles sur le site internet des Entretiens d'actualité <https://www.univ-paris1.fr/unites-de-recherche/iredies/activites/entretiens-dactualite/>.

En espérant que ce projet suscitera votre intérêt, nous vous prions de recevoir, Mesdames et Messieurs les Professeurs, Mesdames et Messieurs, nos salutations respectueuses.

Pierre-Vincent ASTRESSES, Olivier BAILLET et Marianna PASCHOU »





« Politique de concurrence et innovation à l'ère du numérique »

La société de législation comparée organise, en partenariat avec l'Institut Jacques Delors et la Fondation pour le droit continental, un colloque, au Conseil d'État, sur le thème *Politique de concurrence et innovation à l'ère du numérique* qui aura lieu le 9 décembre 2016. La participation est gratuite, mais l'inscription préalable est obligatoire avant **le 7 décembre**. Une pièce d'identité vous sera demandée à l'entrée. Inscrivez vous en donnant vos nom, prénom et fonctions à [caroline.lafeuille@legiscompare.com](mailto:caroline.lafeuille@legiscompare.com)

Pour plus d'informations : <http://www.legiscompare.fr/web/9-decembre-2016-Colloque-Politique-de-concurrence-et-innovation-a-l-ere-du>

« Indépendance juridique de la personne morale versus dépendance économique »

Le Centre de Droit civil des Affaires et du Contentieux Économique et le Centre d'Études Juridiques Européennes et Comparées organisent un colloque ayant pour thème *l'Indépendance juridique de la personne morale versus dépendance économique*. Il aura lieu le **Jeudi 8 décembre de 9h à 18h** en Amphithéâtre de la Maison Max Weber, à l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense.

Pour plus d'informations : [http://cedcace.u-paris10.fr/medias/fichier/programme-colloque-independance-juridique-vs-dependance-economique-8-decembre-2016\\_1477128736879-pdf](http://cedcace.u-paris10.fr/medias/fichier/programme-colloque-independance-juridique-vs-dependance-economique-8-decembre-2016_1477128736879-pdf)

« Que manger ? Pratiques, normes et conflits alimentaires »

La Fondation pour les Sciences Sociales a le plaisir de vous inviter à sa 4<sup>ème</sup> Journée des Sciences Sociales, avec pour thème : *Que manger ? Pratiques, normes et conflits alimentaires*. La journée se tiendra **le 9 décembre 2016, de 9 à 17 h 30**, à Sciences Po Paris. Les onze lauréats de la Fondation pour les Sciences Sociales présenteront leur travail dans une version accessible à un large public. Ils présenteront leurs recherches sur le thème de l'héritage dans quatre tables rondes croisant les disciplines : droit, sociologie, économie/gestion et histoire.

Vous pouvez d'ores et déjà découvrir en avant première la présentation succincte de chacune des interventions des lauréats en cliquant sur le lien suivant : <http://fondation-sciences-sociales.org/retrouvez-les-interventions-des-laureats-2016-en-video/>

Adresse de la manifestation :

Sciences Po, Salle Goguel

27 rue Saint Guillaume, 75007 Paris

Un cocktail-déjeuner est ouvert à tous les participants inscrits.

Inscriptions à : [contact@fondation-sciences-sociales.org](mailto:contact@fondation-sciences-sociales.org)

Pour plus d'informations :

<http://fondation-sciences-sociales.org/le-programme-de-la-journee-des-sciences-sociales-2016/>

Séminaire : Méthodologie et traitement de l'information juridique.

L'analyse et la compréhension des différentes sources du droit étant au cœur du travail du juriste, ce séminaire composé de 6 séances de 2 heures a pour objectif de fournir points de repères et conseils pour effectuer un travail de recherche rigoureux et de valeur, au travers de l'examen des techniques d'analyse et d'exploitation des documents juridiques (textes législatifs et règlementaires, jurisprudence...).

Ces développements seront complétés par des indications méthodologiques sur l'ordonnement des idées, la confection d'un thésaurus, la construction et l'indexation des décisions de justice, la sémantique des outils d'interrogation sur le Web... . L'enseignement s'enrichira d'un aperçu de légistique et d'une évocation des règles d'éthique de la recherche, utiles à chaque doctorant. Étude globale et approche de détails sur des exemples de normes juridiques nationales et internationales illustreront les propos.

6 séances) le jeudi **de 16h à 18h** aux dates suivantes :

**5, 12, 19 et 26 janvier, 2 et 9 février 2017** au Centre Malher, 9 rue Malher 75004 salle 409

Intervenante : Madame Claire SCHEPPLER

L'inscription se fait par courriel au département de droit comparé de l'EDDS : [eddc@univ-paris1.fr](mailto:eddc@univ-paris1.fr).

## Appels à projets

Approche pluridisciplinaire des phénomènes : interrogation croisée du droit, des sciences dures, humaines et sociales

L'Université Jean Moulin Lyon 3 lance un appel à communications pour sa prochaine journée d'étude doctorale. Un « phénomène » est défini de manière courante comme : « Un fait naturel constaté, susceptible d'étude scientifique, et pouvant devenir un sujet d'expérience » ou comme « un fait observé, en particulier dans son déroulement ou comme manifestation de quelque chose d'autre » ou encore comme « ce qui apparaît à la conscience, ce qui est perçu par les sens » (*Larousse*).

Le juriste travaille sur une multitude de phénomènes.

Les autres disciplines, qu'elles appartiennent aux sciences humaines et sociales ou aux sciences dures, sont également amenées à travailler sur des phénomènes extraordinairement diversifiés.

L'objectif de ce cycle de journée d'étude doctorale annuelle est de permettre une approche pluridisciplinaire de phénomènes.

Le mode opératoire est le suivant :

- un juriste travaille sur un phénomène particulier et souhaite entrer en discussion avec une autre discipline qui s'intéresse également audit phénomène ;
- un non-juriste travaille sur un phénomène particulier et souhaite entrer en discussion avec une autre discipline qui s'intéresse également audit phénomène.

Les propositions de communication des juristes et non-juristes peuvent être constituées sous forme de binôme déjà formé. Si elles émanent d'un juriste ou d'un non-juriste seul, l'organisation de la conférence s'occupe de trouver un vis-à-vis. La langue de travail peut être le français ou l'anglais. La date limite de réception des propositions (thème et présentation de la communication (1 page) + CV est le **15 novembre 2016**. Les propositions doivent être adressées à [edd@univ-lyon3.fr](mailto:edd@univ-lyon3.fr)

### Brazilian Journal of Law and Public Policy

We invite all interested scholars to consider submitting a paper to the next edition of the Brazilian Journal of Law and Public Policy (RBPP). Ranked by the Brazilian National Counsel of Technological and Scientific Development as Qualis B2 in Law, RBPP is becoming an important academic asset in the quest for development and construction of critical views about Law and Public Policy. The Brazilian Journal of Law and Public Policy is indexed on the following databases: HeinOnline, LexisNexis, NewJournal (Georgetown University), Directory of Open Access Journals, Portal periódicos CAPES, Directory of Research Journals Indexing, WorldCat, among others.

The call for papers is open to articles focusing on at least one of the themes mentioned below:

- New trends in Constitutional and Administrative Law;
- Theory of public policies;
- Governmental system;
- Electoral system and citizenship;
- Political Party system and constitutional reform;
- Criminal Proceedings
- Sustainable development and environment;
- Human Rights and development;

- Administration of government action;
- Methodology of evaluation of public policies and development policies;
- Legal methodology of public policy analysis;
- Results of analysis of public policy;
- Research in sectorial public policy.

#### SUBMISSION PROCESS

Manuscripts may be submitted in English, French, Portuguese, or Spanish. RBPP reserves the right to reject articles if the level of the chosen language is insufficient. A double blind peer-reviewing policy is adopted. The response from the first review will normally be provided within 20 days from the submission. Authors should preferably hold a Master's Degree or a PhD and/or have a strong professional/academic background in Law, Political Science or related field at the time of submission. RBPP considers all manuscripts on the strict condition that they have been submitted only to RBPP, that they have not been published already, nor are they under consideration for publication or in press elsewhere. Complete guidelines for preparing and submitting your manuscript to this journal are provided at the Journal's website. All submissions should be made online at:

<http://publicacoes.uniceub.br/index.php/RBPP/about/submissions#onlineSubmissions>

The deadline for submission is **31 November 2016**.

For further information, please contact Professor Priscila Andrade (Editor of the RBPP) at [prisqua@gmail.com](mailto:prisqua@gmail.com)

#### France-Stanford Center 2017-2018 Call for Proposals/Applications

The France-Stanford Center for Interdisciplinary Studies is pleased to announce the following calls for proposals/applications for 2017-2018:

##### **Collaborative Research Projects**

**Deadline for applications: March 15, 2017**

Funding: up to \$15,000

Eligibility: Stanford scholars/scholars affiliated with a French institution

More information: [http://francestanford.stanford.edu/collaborative\\_projects](http://francestanford.stanford.edu/collaborative_projects)

##### **Conferences/Workshops**

**Deadline for applications: March 15, 2017**

Eligibility: Stanford scholars/scholars affiliated with a French institution.

More information: <http://francestanford.stanford.edu/conferences>

##### **Undergraduate Fellowship**

**Deadline for applications: January 18, 2017**

Funding: up to \$7,000

Eligibility: Stanford Undergraduate Students

More information: <http://francestanford.stanford.edu/fellowships/undergraduate>

##### **Visiting Student Researcher Fellowship**

**Deadline for applications: March 15, 2017**

Funding: up to \$7,000

Eligibility: Stanford graduate students/Graduate students affiliated with a French Institution.

More information: [http://francestanford.stanford.edu/fellowships/visiting\\_student\\_researcher](http://francestanford.stanford.edu/fellowships/visiting_student_researcher)

**Visiting Junior Scholar Fellowship**

**Deadline for applications: March 15, 2017**

Funding: up to \$7,000

Eligibility: Junior Scholars/Postdocs/PhD candidates

More information: [http://francestanford.stanford.edu/fellowships/visiting\\_junior\\_scholar](http://francestanford.stanford.edu/fellowships/visiting_junior_scholar)

Questions can be directed to the Center's Director, Amalia Kessler ([akessler@law.stanford.edu](mailto:akessler@law.stanford.edu)) or the Program Coordinator, Isabelle Collignon ([francestanford@stanford.edu](mailto:francestanford@stanford.edu))



## Bourses et prix

### Banque de France – Allocations de recherches universitaires

La Mission historique de la Banque de France propose des allocations de recherche en histoire qui s'adressent à des étudiants régulièrement inscrits en mastère 1 ou 2, en thèse ou en année post-doctorale et relevant des disciplines suivantes : histoire moderne et contemporaine, sociologie, sciences politiques, sciences économiques, droit et gestion. Ces allocations, d'une durée d'un an, renouvelables dans le cas d'une inscription en thèse, sont d'un montant de 1 500 euros et 3 000 euros. Concernant les critères de sélection, Les sujets de recherche devront revêtir une dimension historique. Ils comporteront une exploitation précise des sources d'histoire de la Banque de France, conjointement à l'exploitation de toute autre source pouvant nourrir le sujet. Les sujets proposés seront jugés en fonction de leur pertinence scientifique : nouveauté du sujet, originalité de la démarche et prise en compte de l'état de la question et des travaux historiques déjà existants dans le champ de recherche choisi. La qualité des travaux déjà menés sera également déterminante. Les candidats s'engagent à ne bénéficier d'aucune autre aide ou allocation attribuée par la Banque de France au cours de la même année universitaire, et à mentionner sur leur mémoire ou thèse, le bénéfice d'une allocation de la Mission historique de la Banque de France.

Pour une allocation de thèse ou d'année post-doctorale les dossiers de candidature comporteront les éléments suivants :

- a) un curriculum vitae (incluant l'ensemble du cursus universitaire) établi sur le modèle fourni en annexe 1
- b) un certificat de scolarité attestant de l'inscription universitaire en thèse
- c) un projet de recherche (5 pages maximum) indiquant avec précision :
  - le sujet et le directeur de la recherche ;
  - les sources (imprimées, manuscrites ou orales) ;
  - un état de la question sous la forme d'une bibliographie critique ;
  - un état des premiers résultats dans le cas d'une thèse déjà inscrite.
- d) éventuellement un exemplaire du mémoire de Mastère ou de thèse de doctorat.
- e) la fiche de renseignements fiscaux remplie sur le modèle fourni en annexe 2
- f) un RIB

Les dossiers complets au format électronique (pdf) devront être retournés **avant le 25 novembre 2016** à l'adresse électronique : [1069-historique-ut@banque-france.fr](mailto:1069-historique-ut@banque-france.fr)

Pour plus d'informations :

[https://www.banque-france.fr/fileadmin/user\\_upload/banque\\_de\\_france/publications/pdf/reglement\\_allocations\\_recherche.pdf](https://www.banque-france.fr/fileadmin/user_upload/banque_de_france/publications/pdf/reglement_allocations_recherche.pdf)

### Bourses d'excellence Eiffel 2017

Le programme de bourses Eiffel est un outil développé par le ministère des Affaires étrangères et du Développement international afin de permettre aux établissements français d'enseignement supérieur d'attirer les meilleurs étudiants étrangers dans des formations diplômantes de niveau master et en doctorat.



Seules les candidatures transmises par les établissements français sont recevables. Les candidatures transmises par d'autres voies ne seront pas prises en compte. Le ministère des Affaires étrangères et du Développement international a confié la gestion de ce programme à Campus France. Ce programme est réservé aux candidats de nationalité étrangère. Les candidats binationaux, dont l'une des nationalités est française, ne sont pas éligibles. Les doctorants étrangers rattachés au Département de droit international et européen qui souhaitent postuler pour l'obtention de cette bourse sont priés de nous déposer leur dossier de candidature au plus tard **le 7 décembre 2016**. ([admeddie@univ-paris1.fr](mailto:admeddie@univ-paris1.fr)).

### Bourses doctorales cotutelle franco-russe

Dans le cadre de son programme d'aide à la mobilité des jeunes chercheurs dit « Vernadski », l'Ambassade de France en Fédération de Russie attribue pour l'année 2017, des bourses de doctorat en cotutelle de thèse.

Ce financement couvre 4 années civiles (3 années universitaires) et alterne des séjours en France et en Russie (à titre indicatif 3 mois la première année, 6 mois la deuxième et troisième année, 3 mois la dernière année). Les thèses de doctorat en cotutelle « Vernadski » sont proposées dans l'ensemble des disciplines scientifiques enseignées en France.

Cet appel est ouvert jusqu'au **31 décembre 2016**.

Les dossiers seront évalués par une commission d'experts indépendants. Il est possible de bénéficier d'une bourse Vernadski même si vous êtes inscrits en deuxième année de thèse.

Pour postuler, envoyer un mail à [vernadski@ambafrance-ru.org](mailto:vernadski@ambafrance-ru.org) en indiquant dans l'objet « bourse Vernadski » et en joignant impérativement un document PDF unique (<2Mo) rédigé en français ou en anglais, contenant, dans l'ordre, le CV, le projet, lettres d'admission et de recommandation des deux directeurs de thèses. Les autres documents peuvent être joints au mail sous format libre.

Pour plus d'informations concernant notamment les conditions d'éligibilité et le dossier de candidature : <http://www.ambafrance-ru.org/Bourses-doctorales-Vernadski>

### Prix Hungarica 2016

Le Prix Hungarica a été créé en 2004 par l'Association des Amis de l'Institut Hongrois (AAIH). Il est d'un montant de 4000 EUR.

Pour pouvoir y concourir les candidats doivent avoir soutenu, en langue française, un travail de recherche en Lettres, Arts, Économie, Droit ou Sciences sociales et humaines sur la Hongrie et son environnement européen (la dimension comparatiste est bienvenue), pour l'obtention d'un diplôme de doctorat attribué depuis moins de 5 ans. Outre le Prix, le jury peut décider d'octroyer un accessit de 2000 euros à un travail de qualité de Master 2 non professionnel, mention bien ou plus.

Les candidats devront adresser leurs candidatures avant **31 janvier 2017**, en deux exemplaires, comprenant une copie de la thèse ou du mémoire, de l'attestation du diplôme, du rapport de thèse, une lettre de candidature motivée et un CV, à Madame Antoinette Daridan, Association des amis de l'Institut Hongrois de Paris 92, rue Bonaparte, 75006 Paris.

Pour tout renseignement complémentaire : <http://www.instituthongrois.fr/fr/qui-sommes-nous/prix>

### Commission Franco-Américaine Fulbright

La Commission franco-américaine Fulbright offre des bourses pouvant aller jusqu'à 2000 euros par mois pour des séjours de recherche doctoraux aux Etats-Unis. Les candidats au Programme Fulbright Doctorants sont responsables de leur propre invitation dans la/les institution(s) américaine(s) de leur choix. La lettre d'invitation doit mentionner les dates du séjour ainsi que le statut : *Visiting Student Researcher* ou un équivalent. Attention, dans certaines universités américaines, un étudiant chercheur doit compléter une procédure d'admission spécifique et payer des droits d'inscriptions. La date limite de candidature est **le 1<sup>er</sup> février 2017**.

Des réunions d'information sur le programme sont organisées à la Commission sous forme de webinar. Pour vous tenir informé sur la tenue de ces réunions, consultez régulièrement les actualités de la Commission sur le site internet : <http://fulbright-france.org/fr/espace-bourses-USA/programmes/programme-fulbright-doctorants>

### Concours « Étudiants et jeunes chercheurs », première édition

En partenariat avec la Direction générale des entreprises du Ministère de l'Économie et des Finances et les Echos start, La Fabrique de l'industrie lance sa première édition du concours « Étudiants et jeunes chercheurs ». Ce concours vise à valoriser des travaux de recherche originaux d'étudiants et de jeunes chercheurs. Il s'agit d'enrichir la réflexion sur des sujets relatifs à la compétitivité industrielle tels que l'emploi, la formation, le dialogue social, la mondialisation, l'innovation, les marchés d'avenir... Trois catégories sont proposées : thèses, mémoires et articles ou working papers de jeunes chercheurs. Les candidats doivent avoir soutenu ou soumis leur travail entre le 1<sup>er</sup> janvier 2014 et le 31 janvier 2017.

A gagner :

- Thèse : prix de 3000 euros
- Mémoire : prix de 1500 euros
- Article ou Working paper : prix de 1000 euros

Retrouvez toutes les informations pratiques sur le site de La Fabrique : [http://www.la-fabrique.fr/fr/jeune\\_industrie/concours-etudiants-jeunes-chercheurs/](http://www.la-fabrique.fr/fr/jeune_industrie/concours-etudiants-jeunes-chercheurs/) [www.la-fabrique.fr](http://www.la-fabrique.fr) [ [http://www.la-fabrique.fr/fr/jeune\\_industrie/concours-etudiants-jeunes-chercheurs/](http://www.la-fabrique.fr/fr/jeune_industrie/concours-etudiants-jeunes-chercheurs/)

### Bourses d'études en Allemagne 2016-2017

L'Office allemand d'échanges universitaires (DAAD) offre aux étudiants et doctorants français différents modèles de bourses d'études et de recherches au titre de l'année universitaire 2017-2018. Pour consulter les différentes offres qui existent :

[http://paris.daad.de/conditions\\_generales.html](http://paris.daad.de/conditions_generales.html)



## *Offres de formation, d'emploi, de stage*

### Arthur Watts Senior Research Fellow in Public International Law 2016

The British Institute of International and Comparative Law (BIICL) is one of the leading independent research centres for international and comparative law in the world. Our research, events, training and publications are grounded in deep scholarly knowledge and strong practical experience that can be applied to many situations. We seek to make an impact on law and policy around the world.

We are looking to appoint a strong candidate to the Arthur Watts Senior Research Fellowship in Public International Law to build on BIICL's pre-eminence in this area. Public international law helps to address fundamental challenges facing individuals, businesses and governments, including international trade, investment, business, peace and security, armed conflict, terrorism and counter-terrorism, human rights, taxation, communications and the environment.

#### Job Description :

The Senior Research Fellow in Public International Law will be expected to undertake the following:

- Lead, manage and develop the research, training and events programme in public international law;
- Undertake and publish high quality research;
- Develop and manage research projects effectively and efficiently;
- Seek and obtain research and other funding from funding bodies, firms and other donors;
- Maintain and develop existing partnerships (such as with Melbourne Law School) and foster new ones;
- Supervise the work of research fellows, research assistants, volunteer interns and Visiting Fellows;
- Engage appropriately and well with practitioners and others working in the field of public international law, including with BIICL's Public International Law Advisory Panel;
- Direct and coordinate events in public international law, speak and chair events as necessary, and obtain sponsorship for events;
- Be a public advocate for BIICL;
- Assist in a collegial way with the outreach and administrative activities of BIICL;
- Advise and support the Director of BIICL.

This is a full-time post, although consideration will be given to a slightly less than full-time role, if requested. Secondments will also be considered. A salary package of £50,000 - £55,000 pa is expected, depending on qualifications and experience. It is hoped that the person appointed will commence as soon as possible.

#### Person Specification

The successful applicant will demonstrate the following mix of experience, skills and attributes:

- A record of outstanding published research in public international law;

- A good degree in a relevant field, with a PhD being an advantage;
- Practical expertise, with substantial relevant experience in the application of public international law in practice being an advantage;
- Leadership and co-ordination of research activity;
- A track record in seeking, obtaining and managing research funding;
- A record of interacting appropriately with others, including scholars, practitioners, civil society, policy-makers and external organisations;
- An ability to lead, organise and manage seminars, conferences, training and other events to a high standard and to speak at, and chair, events;
- Experience of supervising more junior researchers and assisting in their career development;
- Evidence of highly effective communication skills in disseminating research findings and other activities to a wide community;
- Self-starting and self-sufficient, and able to deal efficiently and effectively with administrative responsibilities; and
- An ability and willingness to work collaboratively and collegially with colleagues

#### Application Process :

**The deadline for applications is 11 November 2016.** Applicants should send the following by email to [ArthurwattsSRF@BIICL.org](mailto:ArthurwattsSRF@BIICL.org)

- A completed BIICL application cover form (available at [www.biicl.org/vacancies](http://www.biicl.org/vacancies) ) including the names and addresses of three referees (two of whom can be contacted prior to interview);
- A full curriculum vitae; and
- A covering letter setting out their reasons for applying and how they consider that they meet the person specification for this post.

Further details on the Appeal are available at: [www.biicl.org/arthurwattsappeal](http://www.biicl.org/arthurwattsappeal)

#### Institute of Intellectual Property - Recruitment of Researches

In order to promote the design and establishment of an appropriate industrial property right system in Japan, it is necessary to work with many researchers who are well acquainted with the industrial property right system in Japan and other countries. This can be accomplished by encouraging those who will lead the world in the future to carry out extensive research on subjects concerning the necessary international harmonization or improvement of the industrial property right system for the medium term. With this aim and as part of the Industrial Property Research Promotion Project entrusted by the Japan Patent Office, our institute will conduct the Researchers Invitation Program, in which we will invite foreign researchers in the field of industrial property rights to engage in research on subjects necessary for international harmonization of the industrial property right system. This program is intended not only for post-doctoral researchers, but also professor class researchers such as taking a sabbatical. This program is intended for candidates who are applicable mainly to the following conditions :

1. A researcher who has interest in Japanese industrial property right system and its analysis, and shall be engaged in research in Japan on subjects related to the industrial property rights system of which would require international harmonization or improvement in the medium term.
2. A researcher who is willing to conduct active discussions with Japanese researchers.
3. A researcher who has a suitable language skill in either English or Japanese to have daily communications with other researchers and the IIP staff.

4. For more detailed information on conditions / requirements and obligations, please carefully read the Application Guidelines posted at the website of the IIP.

Date limite de candidature : **30 novembre 2016**

Pour postuler : [https://www.iip.or.jp/semi\\_css/ApplicationGuidelines2017-2018\\_160823.pdf](https://www.iip.or.jp/semi_css/ApplicationGuidelines2017-2018_160823.pdf)

### Research Interns at the European Space Policy Institute (ESPI)

The European Space Policy Institute (Vienna/Austria) welcomes applications by EU citizens and citizens all around the world who hold a combined residence and employment permit in the EU. Applications must contain a motivation letter and a CV, written in English.

Applicants should at least be graduate students, have some initial experience with space policy topics or space law issues and, a good command of written and spoken English.

Interns support ESPI Resident Fellows in their daily activities and are assigned to research projects. Through such work, they can obtain a first-hand insight into the activities of the leading European think tank in space policy and the opportunity to become familiar with the most current issues and stakeholders in the field.

For further information, please contact: Dr. Annette Froehlich, Tel.: + 43 1 718 11 18 29.

Applications can be sent to: [office@espi.or.at](mailto:office@espi.or.at)

### Collège des Écoles doctorales - Formations

La Cellule des formations doctorales, relevant du Collège des écoles doctorales, organise des sessions de formations (et/ou d'informations) mutualisées et pluridisciplinaires.

Voici la liste des formations à venir et le nombre des places encore disponibles pour celles-ci:

- 21 novembre : Développer et gérer le lien pédagogique - conférence qui concerne les enseignants débutants ou non = **80 places**
- 22 et 23 novembre : Gérer et optimiser les relations avec les étudiants - atelier en lien avec la conférence du 21 nov = **7 places**
- 29 et 30 novembre : Gérer et optimiser les relations avec les étudiants - atelier en lien avec la conférence du 21 nov = **10 places**
- 24 novembre : Enseigner avec le numérique = **9 places**
- 25 novembre et 2 décembre : Trouver sa voix = **2 places**
- 29 novembre et 13 décembre : Trouver sa voix = **12 places**
- 1er décembre et 15 décembre : Prise de Parole en Public = **10 places**
- 2 décembre : Humanités numériques = **10 places**
- 14 décembre : Zotero = **5 places**
- 15 décembre : Droits d'auteur = **10 places!**
- 14 décembre : Zotero = **5 places**

Si vous souhaitez vous inscrire, merci de répondre par courriel au [cies@univ-paris1.fr](mailto:cies@univ-paris1.fr) en indiquant:

NOM et Prénom :

ED de rattachement :

Discipline :

Intitulé de la formation :

Date de la formation ou groupe :

## Max Planck Institute – Internship Programme

The Max Planck Institute for Comparative Public Law and International Law offers the opportunity to get acquainted with research and academic legal skills in the major fields of comparative public, European, and international law to a limited number of highly motivated undergraduate and graduate students. It offers a stimulating and international working environment and the possibility of improving professional skills and networking capacities for future career paths. The Institute offers internships that can be taken on a voluntary basis, or as part of a degree requirement (including bar exam traineeships, e.g. Referendariat). In the latter case, it is entirely the responsibility of the intern to make sure that all requirements of the respective degree programmes are met

*Duration:* Internships usually do not last less than 4 weeks and may not exceed 12 weeks. Preference is given to applications proposing longer internship periods (between 8 and 12 weeks).

*Reimbursement:* Interns enrolled in a degree programme at a university will normally be reimbursed € 300 per month.

The reimbursement received is subject to income tax and social insurance (Sozialversicherung) regulations. Both conditions apply to residents and non-residents of Germany.

Interns will be assigned to a MPIL research fellow who will be their tutor during the entirety of their stay. They will be involved in the tutor's specific research projects as well as in the academic life of the Institute. At the beginning of the internship, the intern and the tutor will set up an education plan.

### *Interns' tasks and responsibilities typically include:*

- \* Conducting research activities in the areas of international law, comparative public law and EU law;
- \* Assisting in the preparation of contributions to academic meetings of the Institute;
- \* Writing legal summaries (cases and texts);
- \* Participating in the organization of workshops and conferences;
- \* Carrying out specifically tailored research activities (independently or jointly with their tutor);
- \* Assisting in research projects carried out at the Institute.

Interns are encouraged to participate in the Institute's activities and intellectual life, which include weekly research meetings as well as thematic discussion fora and international conferences.

Please note that interns are not student assistants ("studentische Hilfskräfte"). An internship is an educational experience.

The Internship programme is full-time (39.5 hrs per week).

### *To be eligible for this programme applicants must :*

- \* be enrolled in a full-time undergraduate or graduate university level course, preferably in law or related disciplines (e.g. international relations, European affairs, philosophy, social and political sciences), PhD candidates are not eligible for the MPIL internship programme, please visit our Visiting Scholars section <http://www.mpil.de/en/pub/employment-opportunities/visiting-scholars.cfm> ;
- \* be among the top students of their degree programme, with demonstrated research and drafting skills;
- \* be fluent in written and oral English (C1 Level); knowledge of other EU languages, and German in

particular, will be an asset;

\* be computer literate.

Applications should be submitted in English.

*To apply please send:*

\* a CV and a cover letter explaining your motivation and specific interest for applying to the Max Planck Institute, along with the suggested time and duration of your stay;

\* a copy of your high school diploma (e.g. Abitur);

\* a copy of your academic transcripts.

Incomplete applications will not be considered.

Applications should be sent to [internships@mpil.de](mailto:internships@mpil.de) no later than:

\* **1st December** - for internships between May and October. Applicants will be notified in January.



## *Aides à la mobilité du Département*

Le Département accorde, dans les limites des moyens financiers dont il dispose, une participation financière aux doctorants pour des activités liées directement à leur thèse (participation à un colloque, visite d'une bibliothèque étrangère, etc.). Afin d'accélérer la procédure de versement, le Conseil a chargé le directeur du Département de décider lui-même de l'octroi de cette aide, plafonnée cette année à 300 € par déplacement. Les personnes intéressées doivent donc déposer au bureau 308 A leurs demandes éventuelles comportant une lettre de présentation du projet portant l'avis favorable de leur directeur de thèse ainsi qu'un budget estimatif, **un mois avant la date de départ**. *Les nouvelles règles de l'Université en matière comptable font de ce délai une règle impérative à laquelle il est juridiquement impossible de déroger.* Les demandes financières supérieures à 300 € seront examinées par le Conseil du Département lors d'une de ses réunions (février, septembre ou décembre) et doivent donc être déposées en fonction de celles-ci. En tout état de cause, aucune demande de remboursement postérieure au déplacement ne pourra être prise en considération.

Des informations plus détaillées relatives aux pièces à communiquer au Département peuvent être trouvées à l'adresse suivante :

<https://www.univ-paris1.fr/ecoles-doctorales/edds/departements/eddie/aide-a-la-mobilite-doctorale/>

## *Bibliothèques et salles de travail*

### *Bibliothèque du Département d'études internationales et européennes*

La **Bibliothèque du Département d'études internationales et européennes** se trouve en salle 310. Cette dernière est ouverte du lundi au vendredi de **09h00 à 18h00**. Vous y trouverez des centaines d'ouvrages de droit international public, droit international économique et de droit européen ainsi que de nombreux périodiques. Des postes informatiques sont à votre disposition pour effectuer vos recherches. Pour l'impression, vous devrez vous munir d'une carte qui est à retirer au bureau 310 du lundi au vendredi. Des prises internet, ainsi que le wifi de l'Université Paris 1, sont à la disposition des étudiants qui peuvent se connecter sur Internet depuis leur ordinateur portable à l'aide d'un simple branchement. Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser au bureau 310.

### *Centre de recherche de droit international*

Le **Centre de recherche de droit international** (privé) de l'Université Paris II Panthéon-Assas (bureau 102 – Centre Panthéon) est ouvert du lundi au vendredi de **10h00 à 20h00**. Les **étudiants de Paris I** ont accès à cette bibliothèque.